

UNIVERSITÉ LUMIÈRE-LYON 2 / DRAC RHÔNE-ALPES

colloque

→ 1959
→ 2009
→ 2059

ré→inventer
la politique
culturelle ?

LYON, 19 ET 20 NOVEMBRE 2009

**COLLOQUE 1959 → 2009 → 2059 → RÉ→INVENTER
LA POLITIQUE CULTURELLE ? LYON, 19 ET 20 NOVEMBRE 2009**

Cinquante ans se sont déroulés depuis la création du ministère des Affaires culturelles par André Malraux. La société, les hommes et les femmes, les arts et les techniques ont profondément changé et il nous a semblé utile de poser des jalons pour repenser la politique culturelle.

Ce colloque n'a pas pour ambition de revenir sur les fondements de la pensée et de l'action de Malraux comme nous pourrions le faire dans une démarche généalogique, de retour aux sources. Comme il n'a pas pour ambition de questionner les politiques culturelles contemporaines : d'autres, et non des moindres, se sont attelés à ces tâches en cette année de célébration.

Nous avons choisi de faire un « pas de côté » et d'interroger un horizon encore difficilement identifiable mais que les artistes, les chercheurs, les acteurs des politiques culturelles ressentent et tentent d'apercevoir au cours de leurs activités professionnelles. Tous en effet, nous cherchons, un peu comme un mot que nous aurions au bout de la langue, des manières de dire ce que nous éprouvons et qui pourraient fonder une action collective durable.

En d'autres termes, de même que la création du ministère des Affaires culturelles s'appuyait sur une certaine conception de l'art, de la culture et de l'action publique largement héritée des Lumières et des penseurs des XIX^e et XX^e siècles, ce colloque cherchera à mettre au jour les lignes de force qui, selon les différents points de vue sollicités - ceux des anthropologues, des historiens, des philosophes, des sociologues comme ceux des artistes, des professionnels de la culture ou des décideurs -, semblent aujourd'hui caractériser durablement la société contemporaine. Des lignes de force que la future politique culturelle devra bien prendre en considération si elle veut constituer une réponse adaptée aux enjeux du demi-siècle à venir.

ORGANISATION →



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

AVEC LE CONCOURS DE →



DATES →

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2009

LIEU →

Université Lumière-Lyon 2
18 quai Claude-Bernard, Lyon 7^e

ACCÈS →

SNCF : gare de Lyon-Part-Dieu ou gare de Lyon-Perrache
tramway : ligne 1 - arrêt « Quai Claude-Bernard »

PUBLIC →

Professionnels de la gestion des arts et de la culture, artistes, porteurs de projets culturels, élus, décideurs culturels, universitaires, étudiants...

DROITS D'INSCRIPTION →

Tarif plein : 50 € / Tarif réduit : 25 € (artistes, étudiants, demandeurs d'emploi...)
Ces droits comprennent : l'accès à l'ensemble des manifestations du colloque ; les déjeuners du jeudi 19 novembre et du vendredi 20 novembre ; la documentation remise aux participants.

COORDONNATEURS →

Denis Cercllet, maître de conférences - Université Lumière-Lyon 2
(Faculté d'anthropologie et de sociologie)
courriel : denis.cercllet@univ-lyon2.fr

Michel Kneubühler, responsable du Centre d'information et de documentation,
Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes,
chargé d'enseignement, Université Lumière-Lyon 2
courriel : michel.kneubuhler@culture.gouv.fr

RENSEIGNEMENTS →

Rita Colomb, Université Lumière-Lyon 2 (Faculté d'anthropologie et de sociologie / Parcours « Métiers des arts et de la culture »)
tél. : 04 78 77 23 80 - courriel : rita.colomb@univ-lyon2.fr

POUR EN SAVOIR PLUS →

<http://socio.univ-lyon2.fr/> ou www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

Le 26 juillet 1959, paraissait au *Journal officiel de la République française* le décret n° 59-889 « portant organisation du ministère chargé des affaires culturelles ». (daté du 24 juillet). Rédigé par André Malraux, nommé le 3 février précédent « ministre d'État, ministre des Affaires culturelles », il précisait dans son article premier les missions du nouveau département ministériel :

« *Le ministère chargé des Affaires culturelles a pour missions :*

- *de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ;*
- *d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel ;*
- *de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».*

Pour la première fois dans l'histoire administrative de la France – si l'on excepte les quelques tentatives avortées du XIX^e siècle –, l'État se dotait d'une structure unique de pilotage de la politique culturelle nationale. Non pas que cette politique n'existait pas auparavant : mais c'est bien avec la V^e République naissante que l'État crée un département ministériel spécifiquement chargé de la politique culturelle et le confie à un des plus prestigieux intellectuels français du XX^e siècle, André Malraux.

Depuis 1959, les politiques culturelles en France ont connu un développement remarquable qu'a accentué la mise en place, à partir des années 1980, de la décentralisation. Selon l'heureuse formule de René Rizzardo, notre pays vit désormais sous le régime du « gouvernement partagé de la culture », « l'État partenaire » s'étant substitué à « l'État tutélaire » (Philippe Poirrier). C'est dire l'importance, dans la vie politique et culturelle du pays, du décret du 24 juillet 1959. Rien moins qu'un texte qui, après des siècles d'intervention de l'État dans le champ culturel, jetait enfin les bases d'une réelle politique culturelle nationale.

Mais notre société contemporaine n'est plus celle qui voyait le jour au sortir de la guerre. Comme d'autres secteurs de l'action publique, les politiques culturelles apparaissent en crise. Aussi semble-t-il urgent de mettre à profit le cinquantenaire du « décret Malraux » afin de stimuler la réactualisation d'une pensée de politique culturelle, voire – compte tenu des évolutions constatées ou probables de la société contemporaine – de poser les modalités d'une critique, si ce n'est d'une rupture.

JEUDI 19 NOVEMBRE 2009 / 9H - 12H30

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE →

par **Olivier Christin**,
président de l'Université Lumière-Lyon 2
et **Alain Lombard**,
directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes

PRÉSENTATION DU COLLOQUE →

par **Denis Cerclet**,
maître de conférences en ethnologie, Université Lumière-Lyon 2
et **Michel Kneubühler**,
responsable du Centre d'information et de documentation,
Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes,
chargé d'enseignement, Université Lumière-Lyon 2

DEUX CONFÉRENCES INAUGURALES →

« 1959-2009 : histoire d'un demi-siècle de politique culturelle en France »
par **Laurent Martin**,
chargé de recherche au Centre d'histoire de sciences politiques, Paris

« La culture de soi »
par **Richard Shusterman**,
philosophe,
professeur à la Florida Atlantic University
Boca Raton, États-Unis

JEUDI 19 NOVEMBRE 2009 / 14H - 17H30 ET

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009 / 9H - 12H30

LES ATELIERS →

À l'occasion de ce colloque, nous souhaitons réunir des professionnels de la gestion des arts et de la culture, des artistes, des universitaires, des étudiants et des élus autour de réflexions sur l'art, la culture, la dimension sensible de l'expérience et la constitution du politique.

Nous avons opté pour une organisation de ces journées qui accorde, sous la forme de trois ateliers de deux demi-journées, une part importante à des tables rondes réunissant des personnes aux profils divers afin de privilégier l'échange et le dialogue.

Ces ateliers seront les lieux du questionnement, de l'échange d'expériences et du dialogue (*cf.* programme détaillé ci-après).

Trois thèmes sont retenus, qui nous permettront de saisir ce qui est en jeu dans le devenir de nos sociétés et qui pourrait servir à une redéfinition, à un réajustement de la politique culturelle :

- **Atelier 1 : Communautés éphémères ;**
- **Atelier 2 : Art partout / Esthétisation du quotidien ;**
- **Atelier 3 : Expérience sensible / Expérience esthétique.**

Les principes communs aux trois ateliers :

- deux questions abordées au cours d'une demi-journée, soit quatre questions par atelier ;
- trois intervenants par question, pour trente à quarante minutes au total ;
- cinquante à soixante minutes pour des témoignages et les débats ;
- trente minutes de pause entre les questions.

JEUDI 19 NOVEMBRE 2009 / 18H30 - 19H30

LE DÉBAT →

organisé par de jeunes professionnels des arts et de la culture, titulaires du master « Métiers des arts et de la culture » de l'Université Lumière-Lyon 2 et initiateurs du blog maisouvalaculture.wordpress.com.

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009 / 14H - 16H

RAPPORTS DES TROIS ATELIERS →

14h-14h40

atelier 1 « Communautés éphémères »,
par Abraham Bengio ;

14h40-15h20

atelier 2 « Art partout / Esthétisation du quotidien »,
par François Barré ;

15h20-16h

atelier 3 « Expérience sensible / Expérience esthétique »,
par Patrice Béghain.

La restitution des travaux de chaque atelier sera suivie d'un débat.

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009 / 16H - 17H

INTERVENTION DE CLÔTURE

Yves Michaud, philosophe, fondateur de l'Université de tous les savoirs

1959-2009 : 50 ANS DE CULTURE

Pendant la durée du colloque, l'Université Lumière-Lyon 2 accueillera l'exposition « 1959-2009 : 50 ans de culture » réalisée par le ministère de la Culture et de la Communication.

En partenariat avec l'INA-Délégation Centre-Est, cette exposition a été enrichie d'images d'archives témoignant, à travers quelques dates-phares, de l'évolution des politiques publiques de la culture en Rhône-Alpes.

En écho à ces images d'archives, la société Séquencesculture.tv (Lyon) propose quant à elle un florilège de productions audiovisuelles contemporaines.

Contacts : ina.fr / hautlesmainproductions.fr



Depuis l'automne 2008, la célébration du cinquantième anniversaire de la création, par André Malraux, du ministère des Affaires culturelles a suscité en Rhône-Alpes, à l'initiative de la DRAC et de certains de ses partenaires, tout un programme de rencontres, séminaires, journées de formation... destinés tant aux étudiants des « métiers des arts et de la culture » (Université Lumière-Lyon 2) qu'aux agents publics, qu'ils relèvent des collectivités territoriales ou de l'État (« Rencontres Malraux » - Centre national de la fonction publique territoriale / DRAC). Objectif : faire mieux connaître l'action menée depuis cinq décennies par les services de l'État et susciter une réflexion partagée sur les enjeux et les modalités de l'action publique en matière culturelle en ce début de XXI^e siècle.

En cet automne 2009, la DRAC Rhône-Alpes et les éditions La passe du vent publient, dans la collection « Politiques culturelles et territoires », un ouvrage intitulé **La Noblesse du monde**

La politique culturelle en question(s)

dans lequel figurent, outre un florilège des différentes contributions ou réflexions issues de ce programme, une série d'entretiens avec des acteurs culturels de la région ainsi que quelques « archives majeures » témoignant d'un demi-siècle de politique culturelle.

Parallèlement, en écho à la quatorzième édition du festival **Parole ambulante** intitulée *[Culture] Pour tous ! Partout ! Tout le temps !* (Lyon et Vénissieux, 20-24 octobre 2009), les éditions La passe du vent font paraître, dans la collection « Haute Mémoire », un deuxième ouvrage intitulé

Pour tous !

Démocratiser l'accès à la culture. 1789-2009.

regroupant, de la Révolution française à la V^e République, une vingtaine de grands discours sur le sujet : « *Le discours, oui, comme prise de conscience des pouvoirs de l'orateur sur le temps, qu'il suspend, les émotions, qu'il fait naître ou qu'il rend à leur nature profonde, sur le réel, enfin, qu'il transforme, transcende, déplace, pour en montrer les origines et la continuité* » (Thierry Renard).

En savoir plus : 04 72 50 14 78 / espacepandora@free.fr

ATELIER 1 COMMUNAUTÉS ÉPHÉMÈRES

Animation :

Fazette Bordage,
chargée de mission « Nouveaux
Territoires de l'art », Institut
des villes, présidente de
Mains-d'œuvres, Saint-Ouen et
Gilles Herreros,
professeur de sociologie,
Université Lumière-Lyon 2
Rapporteur :
Abraham Bengio,
directeur général adjoint des
services, Région Rhône-Alpes

Le mot *société* ne correspond pas à une réalité immuable, un corps qui persisterait dans sa forme. Nos sociétés contemporaines se démarquent de la recherche de l'unité qui a marqué l'usage du mot *société* et reflètent la diversité, tant à l'échelle de l'individu qu'à celle de la diversité des origines, des pratiques, des croyances. L'art et la culture ne permettent-ils pas le partage d'expériences communes, la mise en présence et la réduction éphémères de la diversité ? Les politiques culturelles n'ont-elles pas pour missions de rendre visibles ces actualisations du collectif et de pérenniser une certaine conscience de l'être ensemble qui caractérise ces instants éphémères ?

QUESTION 11 →

Les communautés éphémères

Yves Michaud parlait de « l'état gazeux de l'art » ; ne pourrait-on pas utiliser la même expression à propos de la société, des habitants, des publics ? Le travail des opérateurs culturels est-il à même de favoriser une certaine continuité à ce qui est continuellement changeant ? Ou bien de distendre des liens trop denses et de créer les conditions favorables au dynamisme ?

Fazette Bordage,
chargée de mission « Nouveaux
Territoires de l'art », Institut
des villes, présidente de
Mains-d'œuvres, Saint-Ouen
Didier Fusillier,
coordonnateur de
« Lille 2004 » puis de
« Lille 3000 » ;
Dominique Vinck,
CNRS, Laboratoire Christo,
Grenoble [sous réserve]

QUESTION 12 →

Événement et territorialisation

La capacité de l'événement à rassembler parvient-elle seulement à générer un sentiment de proximité de goûts, de pratiques ? Qu'en est-il de l'émergence d'un sentiment de localité, de la construction de l'espace ? Du rappel épisodique, voire incessant, de la volonté de faire exister un territoire ?

Christian Troadec,
maire de Carhaix, fondateur
du festival « Les Vieilles
Charrues » [sous réserve] ;
Claude Sicre,
chanteur et troubadour,
membre du groupe les Fabu-
lous Troubadors, Toulouse ;
Alain Lefebvre,
professeur émérite
à l'Université de Toulouse-
le Mirail, chercheur associé
au GRESOC.

QUESTION 13 →

Présence et attachement

Les publics se composent à l'occasion d'un spectacle et se dispersent. Mais qu'en est-il de la présence partagée avec les artistes et les autres spectateurs lors de la représentation ? Le terme *communauté*, qui dirait le lien, peut-il prendre le pas sur la fragilité et la fugacité ?

Jean-Marie Pradier,
professeur émérite
d'ethnoscénologie, Université
Paris-8, Maison des sciences
de l'homme Paris-Nord ;

Vincent Carry,
directeur du festival Nuits
sonores, Lyon, et conseiller
artistique de la Gaîté, Paris ;

Jeff Thiébaud,
directeur artistique
de la compagnie
Délices Dada (Les Tourettes).

QUESTION 14 →

Pérennité

Nous souhaitons interroger la pérennité, la question de la durée, la continuité de l'action, le partage de la mémoire. Quels rôles peuvent avoir les institutions dans la formation d'un sentiment d'appartenance, la constitution de modes d'association, l'expression de groupes ?

Yves Henri,
plasticien, Lyon ;

Gilberte Hugouvieux,
ex-directrice d'Images-
Spectacles-Musiques
du monde (ISM), chargée
de mission pour le
développement culturel,
Opéra national de Lyon ;

Octave Debary,
anthropologue,
Université Paris-5.

ATELIER 2 ART PARTOUT / ESTHÉTISATION DU QUOTIDIEN

Animation :

Fabrice Lextrait,
chargé de mission, Paris
et **William Saadé**,
chargé d'enseignement,
Université Lumière-Lyon 2

Rapporteur :

François Barré,
consultant (projets
culturels et urbains)

L'art et l'esthétique semblent avoir littéralement « contaminé » notre environnement, à tel point que certains pronostiquent leur dilution et leur disparition.

Peut-on encore penser ces domaines de l'activité humaine de manière séparée ? Conserver la ligne de partage d'avec le quotidien ? Affirmer que tout ne se vaut pas ?

Les interventions, les œuvres, les aménagements artistiques n'opèrent-ils pas dans le domaine de la civilité et du politique ?

Ne nous interrogent-ils pas sur les processus à l'œuvre ?

QUESTION 21 →

Contagion de l'art

L'art est-il contagieux ? Les objets, les aménagements urbains et du territoire sont-ils conçus comme des œuvres ? Peut-on y voir le signe d'une importance donnée à ce que peut éprouver le spectateur, le citoyen, le citoyen ? Le signe aussi d'une volonté de qualifier l'espace ? Ou bien faut-il parler de profanation, de contamination de l'art par le quotidien ?

Paul Ardenne,
historien de l'art,
Université d'Amiens ;
Philippe Rahm,
architecte, Lausanne / Paris ;
Raphaële Jeune,
directrice de l'association
Art to be, commissaire
des Ateliers de Rennes -
Biennale d'art contemporain.

QUESTION 22 →

Art relationnel

Nous souhaitons interroger la dimension relationnelle de l'intervention de certains artistes. S'agit-il de favoriser la création « d'espaces-temps artistiques » dans la perspective d'une amélioration des situations sociales et politiques ?

Qu'en est-il de la dimension pragmatique du faire ensemble ?

Géraldine Bénichou,
Le Théâtre du Grabuge, Lyon ;
Jacques Livchine,
Théâtre de l'Unité, Audincourt ;
Fred Forest,
artiste multimédia et
professeur émérite de
l'Université de Nice Sophia
Antipolis (Sciences de
l'information et de la
communication).

QUESTION 23 →

Espace public comme décor

La présence de l'art dans l'espace public n'a-t-elle pour seule fonction que de créer des conditions favorables à la vie urbaine ? *Ambiance, décor* deviendraient-ils les maîtres mots pour qualifier désormais l'espace public ? Ou l'intervention artistique a-t-elle pour fonction de créer une distance critique ? Une déterritorialisation ? N'est-ce qu'une question de regard ?

François Gindre,
directeur, Lyon Parc Auto ;
Jean-François Augoyard,
directeur de recherches, CNRS,
Laboratoire « Ambiances
architecturales et urbaines » /
CRESSON, Grenoble ;
Alain Baraquie,
graphiste, ij.design,
Saint-Jean-Roure.

QUESTION 24 →

Œuvre sans auteur

Nous nous interrogeons sur les démarches qui revendiquent un très faible coefficient de visibilité artistique ouvrant la perspective d'un nouveau statut pour l'art. L'art d'aujourd'hui peut-il être sans œuvre, sans auteur, sans spectateur ? L'artiste devient-il un animateur ? Celui capable de partager un espace fictionnel ? D'agir dans le domaine du sensible ?

Kaïs Dhifi,
art numérique, Premium
Consortium, Lyon ;
Stéphane Sauzzede,
directeur de l'École
supérieure d'art, Annecy ;
Laurent Tremel,
chargé de conservation
et de recherche, Musée
national de l'éducation,
Institut national de la
recherche pédagogique.

ATELIER 3 EXPÉRIENCE SENSIBLE / EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE

Animation :

François Lorin,
co-responsable des relations
avec le public, Rencontres
chorégraphiques internatio-
nales de Seine-Saint-Denis
et **Axel Guioux**,
maître de conférences,
Université Lumière-Lyon 2
(Faculté d'anthropologie
et de sociologie)

Rapporteur :

Patrice Béghain,
ancien adjoint au maire
de Lyon, chargé de la culture
et du patrimoine, ancien
directeur régional des affaires
culturelles

Les questions que nous pouvons nous poser aujourd'hui sont : « De quelle nature est la relation à l'art ? ». S'agit-il de faire une expérience impossible ailleurs ? De faire l'expérience de soi-même ? À travers l'esthétique ou le sensible, ne faisons-nous pas l'expérience d'autrui en même temps que celle de nous-même ? Comment articuler ces sphères, faciliter la rencontre, penser la perception ?

QUESTION 31 →

Sensible / Esthétique

Nous souhaitons interroger la fin annoncée de l'esthétique et la place grandissante que prend le corps dans nos sociétés contemporaines.

S'agit-il pour les artistes de provoquer des états particuliers chez les spectateurs-auditeurs ? Quel en est l'enjeu ?

Richard Shusterman, philosophe, professeur à la Florida Atlantic University, Boca Raton, États-Unis ;

Christian Lhopital, plasticien, Lyon ;

Marion Laval-Jeantet, plasticienne, Art Orienté Objet, Montreuil.

QUESTION 32 →

Expérience intime, publique et politique

Les comportements des spectateurs-auditeurs-lecteurs semblent se modifier dans le sens d'une amplification des réactions. En quoi ces interventions dans l'espace public, en public, peuvent-elles être perçues comme le reflet d'une nouvelle conception de la création ? Une nouvelle forme de débat public ? Ou bien faut-il y voir là une euphémisation du débat public ?

Maguy Marin, chorégraphe, Centre chorégraphique national, Rillieux-la-Pape ;

Jean-Philippe Lefèvre, chargé de formation, Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), ancien adjoint au maire chargé de l'action culturelle (1995-2008), Dole ;

Damien Malinas, maître de conférences, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse (Département des sciences de l'information et de la communication).

QUESTION 33 →

La médiation en crise ? La parole et le corps

Si l'œuvre n'existe que dans la rencontre entre l'artiste et le spectateur que rien ne séparerait, si l'art n'est pas un concept qu'il s'agirait de faire exister, que devient la médiation ? Serait-il désormais moins question de partages de connaissances que de pratiques des corps ? D'expérience de l'œuvre ?

Jean Caune, professeur, Université Stendhal (Sciences de l'information et de la communication), Grenoble ;
Stéphanie Airaud, chargée de l'action éducative, MAC/VAL, Musée départemental d'art contemporain du Val-de-Marne, Vitry-sur-Seine ;

Élisa Dumay, chargée de développement culturel, association De l'aire, Crest.

QUESTION 34 →

Expérience et perception

Si la relation à l'art est une expérience vécue, complexe et changeante, la question de la perception devient importante. Comment envisager nos compétences physiologiques lorsqu'il s'agit d'éprouver du plaisir, de partager ses impressions ? L'expérience de l'œuvre est-elle une activité privée ? Culturellement déterminée ? Est-il envisageable d'améliorer notre capacité à faire l'expérience du monde ?

Anne Decoret-Ahiha, anthropologue consultante, Lyon ;

Orna Cohen, COO & commissaire d'exposition, Dialogue Social Enterprise, Hambourg (Allemagne) ;

Daniel Pressnitzer, chargé de recherche au CNRS, directeur de l'équipe « Audition », Laboratoire Psychologie de la perception, Paris [sous réserve].